

**RÔLE D'AUDIENCE**

**MME JOELE LARIVIÈRE c. MME ÉLAINE DUVAL**

**Plainte no. : 40-10-030**

Date de l'audience : Le 20 avril 2011.  
Lieu : Salle du Conseil de discipline  
239 rue Notre-Dame ouest  
Montréal, Québec  
*Salle 402*

Heure : 9h30  
Procureur du plaignant : Me Magali Cournoyer-Proulx  
Procureur de l'intimé : Me Mélanie Crevier  
Étape : Audition sur la sanction

Nature de la plainte : L'intimée a exercé sa profession sous l'influence de substances pouvant compromettre la qualité des services ou la sécurité du client;  
L'intimée a posé un geste dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession, elle s'est procuré illégalement des substances pour fins de consommation personnelle pouvant compromettre la qualité de ses services;  
L'intimée alors qu'elle exerçait sa profession, s'est administré des substances pouvant compromettre la qualité des services du client;  
(Articles 59.2 du Code des professions et autres articles du Code de déontologie des inhalothérapeutes du Québec)

Le Conseil : Me François D. Samson, président-suppléant  
Madame Linda Lessard, membre  
Madame Carole Gauvin, membre

